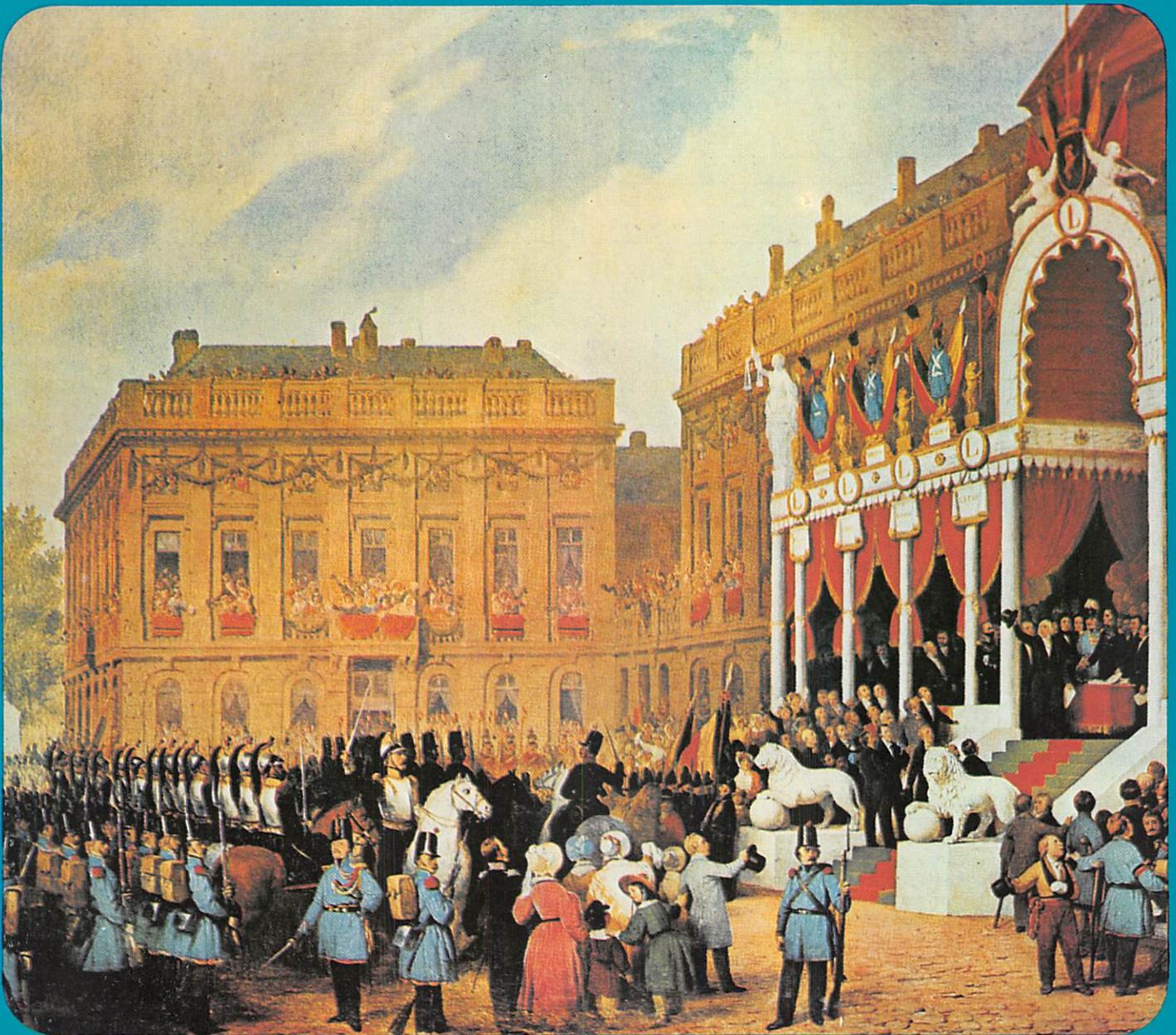




# NOS VICINAUX



# DES «CITY-BUS» pour la S.N.C.V.

La S.N.C.V. a passé récemment commande, auprès de deux constructeurs belges, de six petits autobus, appelés communément «City-Bus».

Ces «City-Bus», qui ne sont pas des minibus, sont plus petits que nos autobus urbains actuellement en service. Leur capacité est cependant suffisante pour s'y substituer le cas échéant.

Ils sont destinés à desservir des villes où l'étroitesse des rues, leur enchevêtrement, la configuration des lieux, la présence de nombreux touristes, etc. rendent malaisée la circulation de véhicules encombrants. Pareille situation se retrouve souvent dans les centres de nos vieilles villes historiques.

Bruges, avec ses nombreux quartiers médiévaux, a tout naturellement été retenue pour servir de centre de test des nouveaux véhicules. L'expérience qui y sera acquise, permettra de décider de la mise en service d'autobus du

même type dans d'autres villes.

Cet essai sera suivi de très près par nos services d'étude, qui vérifieront, entre autres, si les nouveaux autobus répondent bien à la plupart des buts poursuivis : augmentation de la fluidité de la circulation, accroissement de la vitesse commerciale, amélioration de la visibilité sur l'environnement, promotion de la sécurité du public, etc.

Comme notre Société n'a pas d'expérience en ce qui concerne les «City-Bus», la détermination des caractéristiques du nouveau matériel a été effectuée avec beaucoup de prudence. Cette attitude explique que deux types d'autobus ont été commandés, à des prix sensiblement équivalents, à deux constructeurs différents. Il s'agit d'un type VAN HOOL AU 138 et d'un type MOL M 28.

L'expérience démontrera lequel des deux types convient le mieux.

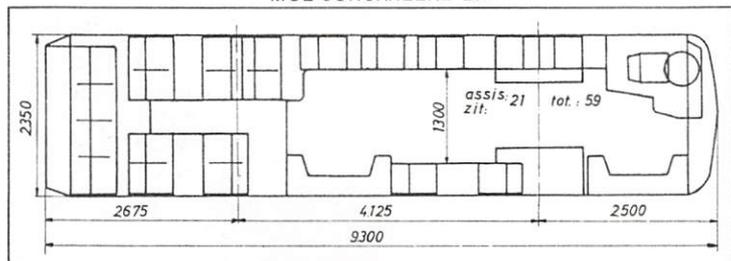
Le tableau ci-dessous de quelques caractéristiques générales des deux modèles permet de se faire quelque peu une idée de leurs différences.

La livraison des «City-Bus» est prévue pour l'automne 1980 et leur mise en service débutera aussitôt.

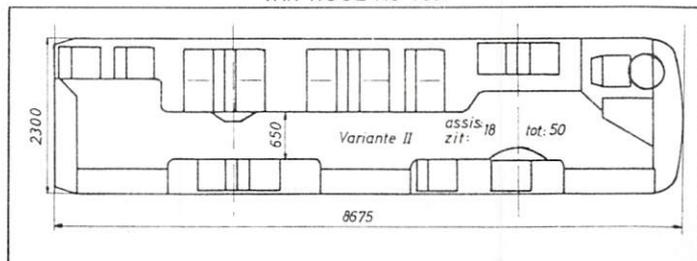
## Caractéristiques générales des «City-Bus».

TYPE	VAN HOOL	MOL
	AU 138	M 28
n°s d'identification	5556 - 5557	5559 - 5560
	5558	5561
<b>DIMENSIONS</b>		
longueur hors tout	8,675 m	9,300 m
largeur hors tout	2,300 m	2,350 m
hauteur du plancher	560 mm	550 mm
<b>CAPACITE</b>		
places assises	18 (+ 1)	21 (+ 1)
places debout	32	41

MOL JONCKHEERE 28.



VAN HOOL AU 138.



Environ 75% des accidents dont sont victimes les piétons surviennent au cours de la traversée d'une chaussée.

On ne choquera personne en rappelant que les piétons — les adultes surtout — ne sont pas de grands martyrs de la discipline et que bien des drames sont dus à des traversées inopportunes. Mais les conducteurs (des piétons à leurs heures) ont bien entendu leur part de responsabilité.

Certains d'entre eux, par exemple, ne savent pas qu'avant de virer à gauche ou à droite dans un carrefour, ils sont obligés de laisser passer au préalable les piétons qui traversent la chaussée sur laquelle ils (les conducteurs) vont

s'engager. Qu'il existe ou non des signaux lumineux ou des passages pour piétons à cet endroit.

D'autres conducteurs ignorent (ou feignent d'ignorer) qu'il est interdit de mettre un véhicule en stationnement à moins de 5 m en deçà des passages pour piétons. Même l'arrêt (pour embarquer ou débarquer des personnes ou des objets) doit se faire à 5 m au moins en deçà du passage.

Cette disposition du code de la route a, comme on le devine, pour but de rendre plus visibles les piétons qui s'apprêtent à traverser. Question de solidarité. Car nous sommes tous piétons.

(Conseil supérieur de la Sécurité routière)



## CALENDRIER 1980

Tout comme l'édition précédente, le nouveau calendrier VeBOV reproduit plusieurs photos de matériel vicinal, parmi lesquelles, cette fois, également des vues d'autobus.

Ce beau calendrier peut être commandé par versement de 140 F (frais d'envoi y compris) au compte n° 412-6131001-97 du VeBOV («Association pour les personnes intéressées aux transports en commun») en spécifiant «Calendrier 1980». A noter qu'une traduction, en français, des légendes accompagne le calendrier.

Le calendrier peut être obtenu également au centre VeBOV, à la station de métro anversoise «Opéra», le deuxième samedi après-midi de chaque mois.

# et si le bonheur était le travail ?

Ah ! ne rien faire, se laisser aller au douce farniente, disposer de tout son temps pour se tourner les pouces, voilà le rêve de plus d'un. Le moment où l'on pourra, enfin, se consacrer uniquement à ses loisirs, sans avoir à tenir compte d'aucun horaire ni autre impératif contraignant paraît être une époque bénie, située quelque part dans le futur de tout travailleur. L'âge de la pension est le mirage qui éblouit. On se dit que ce moment béni finira bien par arriver. Cette perspective console des départs dans le petit matin frisquet, à l'aube d'une nouvelle journée de dur labeur... Elle aide à supporter les brimades de la vie, les jalousies et mesquineries des collègues, le train-train quotidien. Pour beaucoup, le slogan «le travail c'est la santé» est une farce cynique. Le travail, c'est le joug, le tunnel dont on n'aperçoit que faiblement le bout. C'est à la fois le tonneau des Danaïdes et le mythe de Sisyphe.

## figure de vertu

Pensez-vous que l'homme soit fait pour travailler ? Si vous posez cette question, on vous répond : «Non, mais il doit travailler pour vivre». Le travail a toujours fait figure de vertu. Déjà à l'école, on apprend à l'enfant à ne pas rester les doigts inoccupés, à ne pas bâiller aux cornilles, à ne pas rêvasser sans but. Ne dit-on pas que l'oisiveté est la mère de tous les vices ? Devenu adulte, l'être humain est supposé devoir travailler, non seulement pour gagner son pain quotidien et le reste.

Le travail cependant, peut être une chose bien agréable. Il suffit de compter ceux qui après trois jours de vacances s'ennuient à mourir pour constater que l'oisiveté n'est pas nécessairement la clé du bonheur. Travailler, c'est se dépasser. L'effort est presque toujours suivi d'une récompense, traduite par le contentement de soi, la satisfaction d'avoir réalisé ceci ou cela, la fierté d'être arrivé à atteindre un but convoité depuis longtemps.

Celui qui travaille, est actif, se fatigue sainement, a le sentiment d'être quelqu'un d'utile.

Le drame de ceux qui arrivent à l'âge de la retraite est désormais banal. Passer du jour au lendemain de l'activité à l'inactivité les tue. Le meilleur moyen d'enterrer les vieux est de les écarter de la vie courante.

Pourtant, s'il est vrai que ne rien faire n'est pas une vie, travailler pour travailler

ne satisfait pas davantage une existence. Mais alors où se trouve la vérité ?

## la grande affaire dans la vie

En vérité, pour être heureux, l'homme doit trouver un centre d'intérêt dans lequel il a le sentiment de se réaliser. Ce qui compte le plus dans la vie, c'est d'avoir le sentiment de faire ce pour quoi on était fait. Cela implique de grandes joies, mais aussi beaucoup de courage et de réalisme. Il faut d'abord chercher à se connaître et se révéler à soi. Les indolents et les chômeurs ne sont jamais heureux parce qu'ils ne se stimulent pas, parce qu'ils n'arrivent pas à définir leurs limites. Ils ne se sentent pas bien dans leur peau. C'est vrai aussi pour tous ceux qui ont choisi un travail par hasard et qui n'y accordent que l'importance de la survie en fin de mois.

La grande affaire dans la vie, c'est de trouver dans quel domaine travailler, dans quelle activité votre effort vous donnera le meilleur rendement. Ceux qui travaillent de 9 à 17 heures et n'aiment pas ce qu'ils font, ont une vie affreuse. Celui qui est concerné par ce qu'il fait, n'a pas cette coupure métro-boulot-dodo : même quand il se détend ou quand il rêve, il travaille car il rêve ou se détend souvent en fonction de l'œuvre qu'il crée.

Chaque métier, chaque profession, chaque activité a ses problèmes, ses moments pénibles, ses inconvénients. C'est bien connu, l'herbe est toujours plus verte dans le pré du voisin. Aussi ce que fait autrui est souvent plus varié, plus divertissant, plus intéressant. Toutefois, il ne faut point se leurrer : un métier n'a pas besoin d'un certain faste ou de grandes responsabilités pour se révéler passionnant. L'artiste et l'artisan travaillent seuls dans leur chambre ou leur petit atelier. Ils peuvent rester inconnus, mais pourtant avoir aimé toute leur vie ces moments de travail, ces heures d'intimes recherches de perfection. Précisément parce qu'ils sentent qu'ils faisaient très bien leur travail. Il faut également savoir ce que l'on veut : faire les choses qui vous plaisent vraiment ou essayer de faire fortune. Parfois, les deux vont de pair, mais c'est rarissime. Essayer de faire fortune implique souvent des servitudes et des renoncements auxquels les gens qui sont les premiers à se plaindre du train-train quotidien, ne sont vraiment pas disposés à se plier. Ne dites jamais d'autrui «il a de la chance» mais

plutôt «il a fait un choix», vous serez plus proche de la vérité.

De même ne critiquez jamais ceux qui galopent dans la vie. Réaliser une œuvre ou sortir du rang force à ne jamais prendre de répit. Et puis, peut-être se trouvent-ils dans ce fameux créneau où ils sentent qu'ils font vraiment ce qu'ils souhaitent. Dès lors les heures ne comptent plus pour eux.

Trouver ce pour quoi on était fait implique souvent des risques et réclame de remettre en question la sécurité de fin de mois. Or, combien d'entre nous sont disposés à perdre une partie de leur confort pour pratiquer une activité plus vivifiante et plus proche de ses capacités ? Et combien d'entre nous trouvent également de mauvaises excuses pour expliquer pourquoi ils n'ont pas pris cette fameuse voie qui leur plaisait tellement ?

Il est des gens pour prétendre que les jeunes aujourd'hui ne sont pas intéressés par le travail et ne pensent qu'aux loisirs. Certains disent qu'ils ne veulent pas se laisser enfermer dans le cycle infernal où l'on n'aspire qu'aux week-ends et aux vacances. Raisonner ainsi est manquer de courage et ne point vouloir se poser les vraies questions.

Avant tout, avons-nous éduqué les jeunes de façon à ce qu'ils découvrent le côté intéressant et passionnant qui se trouve dans toute œuvre que l'on crée ? Avons-nous pris le temps d'expliquer le maillon important qu'ils représentaient dans la chaîne où ils s'inscrivent ? Et en fin de compte leur montrons-nous vraiment le bon exemple ? Sommes-nous réellement concernés par notre travail ? Les loisirs ? Eh bien, parlons-en. Ils sont la tarte à la crème de tous ceux qui ne s'épanouissent point dans leur travail. Et que constate-t-on ? Que les gens qui revendiquent toujours davantage de loisirs sont ceux qui en profitent le plus mal, qui avalent n'importe quelle émission de télévision, qui ne connaissent ni la vallée de la Lesse ni la Campine, qui ne vont jamais au théâtre et qui ne pratiquent aucun sport. Fait curieux, ce sont les acharnés du travail qui souvent s'adonnent le plus intensément aux loisirs et qui sont les plus curieux des nouveautés. Peut-être tout simplement parce qu'ils se sentent bien dans leur peau. La vie est magnifique si vous n'hésitez pas à mordre dedans à pleines dents.

# LA REVOLUTION BELGE DE 1830



LEOPOLD I, roi des Belges.



Depuis longtemps, le mécontentement régnait dans nos régions. Le 24 août 1830, l'anniversaire du Roi Guillaume était célébré à Bruxelles. Une illumination générale du Parc de Bruxelles et un feu d'artifice faisaient partie des festivités. Ces fêtes coûtaient une fortune, alors que le peuple se plaignait des taxes élevées sur la farine. Le prix du pain, qui avait déjà augmenté à plusieurs reprises, avait connu une nouvelle hausse.

A Bruxelles, on pouvait lire l'inquiétude sur les visages. Aux coins des rues, des affiches avaient été placardées, portant, en lettres rouges, le texte ci-après :

*«Lundi, feu d'artifice,  
Mardi, illumination,  
Mercredi, révolution».*



Musée de l'armée : peinture<sup>o</sup> de Emile Vermeersch, «Marie ABTS confectionnant le premier drapeau de la révolution de 1830 pour E. Ducpetiaux».

Le mercredi 25 août, la «Muette de Portici» fut jouée au théâtre de la Monnaie.

Toutes les allusions, et plus particulièrement celles relatives aux opinions du moment, furent chaleureusement acclamées, dit l'historien italien Gemelli, qui séjournait à Bruxelles. Lorsque Lafeuillade entonna l'air «Amour Sacré de la Patrie», l'enthousiasme déborda. Dans les couloirs et le vestibule du théâtre résonnèrent des chants et des cris que l'on pouvait entendre jusqu'à la place de la Monnaie, où le peuple s'attroupa. Une partie des spectateurs quitta la salle en criant des slogans de liberté. Des jeunes gens s'engagèrent alors dans la rue Fossé-aux-Loups. C'est là que se trouvaient les bureaux du journal «Le National», dont Libri Bagnano était un des rédacteurs. Les vitres volèrent en éclats. Alors, quelqu'un cria : «Allons jusque chez Libri». Libri possédait une élégante librairie rue de la Madeleine. Très rapidement, les portes de sa maison furent enfoncées et les chambres prises d'assaut. D'autres maisons de notables, ainsi que des armureries, furent assaillies et pillées. Entre-temps, une section de grenadiers marcha vers la rue de la Madeleine. Un combat s'engagea et on eut à déplorer deux morts, les premières victimes de la Révolution.

Les citoyens se rendirent compte de la gravité des événements et comprirent que l'ordre devait être rétabli, pour éviter une dégradation de la situation. Dès le 26 août, la Garde civique intervint pour maintenir l'ordre et protéger les propriétés. Deux jours plus tard, les différentes sections de la Garde civique se rassemblèrent sur la Grand'Place, et E. Vanderlinden-d'Hoogvorst y fut proclamé commandant en chef.

Une délégation de la Garde civique se rendit auprès du roi. Guillaume, cependant, envoya une armée dans le Sud. Mais ses troupes furent chassées de la plupart des places fortes de Belgique.

Anvers, mais surtout le Parc de Bruxelles, furent le théâtre de violents combats. Le sang colorait les chemins du Parc. Des cadavres gisaient partout, recouverts de feuilles et de branches. Des grilles et des arbres avaient été arrachés, des statues jonchaient le sol. On retrouva des cartouches ayant appartenu aux Hollandais, qui, apparemment, manquaient de munitions. En effet, ces cartouches étaient remplies de morceaux de fer, de débris de verre, de cailloux, et même de pointes de fer provenant des grilles du Parc. Mais les destructions de la bataille ne se limitaient pas au Parc et à ses alentours. Toute la ville en avait souffert. Il y avait des ruines partout. Dans la plupart des rues, on ne pouvait avancer qu'à grand-peine. Aux coins des rues, des chanteurs populaires glorifiaient les exploits des insurgés.

Un gouvernement provisoire, avec, entre autres, F. de Mérode et Rogier, annonça l'indépendance de la Belgique.

Le 21 juillet 1831, Léopold I, le premier roi des Belges, prêta serment. Le 21 juillet fut proclamé Jour de Fête Nationale.

Un long combat diplomatique s'engagea. Et on réentendit également, de temps à autre, le grondement du canon, jusqu'à ce que le traité final fût conclu, en 1839.

# CHAMPIONNAT CYCLISTE VICINAL

## DE FLANDRE

Le 1er septembre 1979, le championnat cycliste de Flandre s'est disputé à Assebroek.

Chez les participants de plus de 35 ans, 20 concurrents s'alignèrent.

### Résultat :

1) De Coninck R. (Kortenberg), 2) Farazijn G. (Dixmude) (champion de Flandre), 3) Huygens L. (Aarschot), 4) Sterckx R. (Bruxelles), 5) Coeckaert R. (Tielt), 6) Nyns G. (Oostmalle), 7) Farazijn E. (Dixmude), 8) Goffings R. (Hasselt), 9) Verbeeck G. (Westerlo), 10) Goffings L. (Hasselt), 11) Van Herck J. (Tremelo), 12) Van Damme F. (Asse), 13) Verhaeghen C. (Tremelo), 14) Celis B. (Broechem), 15) Vandenberghe R., (Merelbeke), 16) Thewis P. (Genk), 17) Van Eynde J. (Tremelo), 18) 't Kindt W. (Assebroek), 19) Balza M. (Charleroi), 20) Geers F. (Assebroek).

La coupe réservée au coureur le plus âgé revint à Balza Marcel (60 ans - Charleroi).

Dans la catégorie des moins de 35 ans (35 concurrents), R. Meesschaert se montra le plus fort.

### Résultat :

1) Meesschaert R. (Assebroek) (champion de Flandre), 2) Rosseel R. (Furnes), 3) Nobels R. (Hamme), 4) Helsemoortel R. (Ostende), 5) Vande Woestyne K. (Bassevelde), 6) Billaey I. (Assebroek), 7) Dufour B. (Eugies), 8) Balcaen J. (Courtrai), 9) Vander Beecke L. (Turnhout), 10) Allaerts J. (Tielt), 11) Crauwels L. (Broechem), 12) Mertens Ch. (Tjalkstr.), 13) Noens J.P. (Hamme), 14) Verslype J. (Assebroek), 15) Godaert W. (Eugies), 16) Kins J. (Geluwe), 17) Deckers L., (Tremelo), 18) Bouchez F. (Eugies), 19) Bostyn J.M. (Cureghem), 20) Block R. (Tjalkstraat).



Le champion de Flandre Farazijn G., ayant à ses côtés 't Kindt J.



Le champion de Flandre Meesschaert R., entouré de son épouse et de 't Kindt J.

## DU BRABANT



Sterckx Roland est couronné champion du Brabant (+ 35 ans) par une beauté locale.

Le championnat cycliste du Brabant 1979 s'est couru, à Tielt, le dimanche 9 septembre. Une chute sans gravité marqua la course des plus de 35 ans, qui avait réuni vingt participants.

### Classement

1) De Coninck R., 2) Farazijn G., 3) Sterckx R. (champion du Brabant), 4) Coeckaerts R., 5) Huygens L., 6) Nijns G., 7) Goffings R., 8) Meulemans R., 9) Farazijn E., 10) Verhaeghen C., 11) Goffings L., 12) Van Damme F., 13) Celis J., 14) Verbeeck G., 15) Thewis P., 16) Van Herck J., 17) Vandenberghe R., 18) Balza M., 19) Pecorrette J.M.

L'épreuve pour les moins de 35 ans fut disputée à vive allure par 28 concurrents et se termina par un sprint massif.

### Classement

1) Andries A. (champion du Brabant), 2) Billaey Y., 3) Dufour, 4) Nobels R., 5) Charlier, 6) Luyten, 7) Allaerts Y., 8) Deckers L., 9) Van Spauwen, 10) De Smet, 11) Godart, 12) Grouwels, 13) ex aequo : le peloton des autres coureurs. Sur la base des résultats de tous les championnats cyclistes de 1979, un classement par points fut établi, qui désigna les champions de Belgique : Balza M. : chez les plus de 50 ans ; Farazijn G. : chez les plus de 35 ans ; Rosseel R. : chez les moins de 35 ans.

# FLORALIES GANTOISES

Les Florales gantoises, nées au «Frascati» à Gand en 1809, souvent imitées mais jamais égalées, attirent tous les cinq ans plusieurs centaines de milliers de visiteurs belges et étrangers.

Les Florales de 1980, placées sous le

signe des «150 ans de la Belgique», vous feront découvrir une fois de plus les plus belles variétés de plantes.

L'inauguration solennelle par LL. MM. le Roi Baudouin et la Reine Fabiola aura lieu le vendredi 18 avril 1980.



## QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Visites de 7 à 22 h.

Samedi 19 avril  
Dimanche 20 avril  
Lundi 21 avril  
Mardi 22 avril  
Mercredi 23 avril  
Jeudi 24 avril

### Prix d'entrée

400 F  
300 F  
300 F  
300 F  
300 F  
200 F

Vendredi 25 avril  
Samedi 26 avril  
Dimanche 27 avril

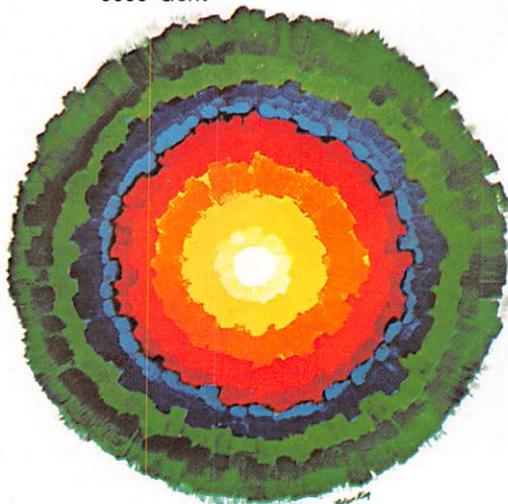
200 F  
150 F  
150 F

### Réservation de billets d'entrée

Du 17 mars au 15 avril : du lundi au vendredi, de 14 à 18 h, et, le samedi, de 9 à 12 h.

### Adresse

Florales Gantoises  
Congrescentrum - Citadelpark  
9000 Gent



# VACANC

## AU LITTORAL

Notre maison de vacances «Zonnebloem», à Nieuport, et nos appartements meublés, à Wenduine-De Haan, Koksijde et Blankenberge, vous attendent.

La côte belge et son arrière-pays immédiat constituent une région touristique aux ressources infiniment variées. La mer, les dunes, les calmes villages des «polders», la beauté fascinante de Bruges, etc. font du littoral belge un pays où il fait bon se laisser vivre.

Si l'on trouve peut-être plus de soleil ailleurs, notre littoral vous révélera toutefois l'infinie détente des horizons marins et de la plaine immense, l'ombre mystérieuse des façades médiévales.

## SPA et environs.

N'hésitez pas. Allez vous détendre dans notre maison de vacances «Annette et

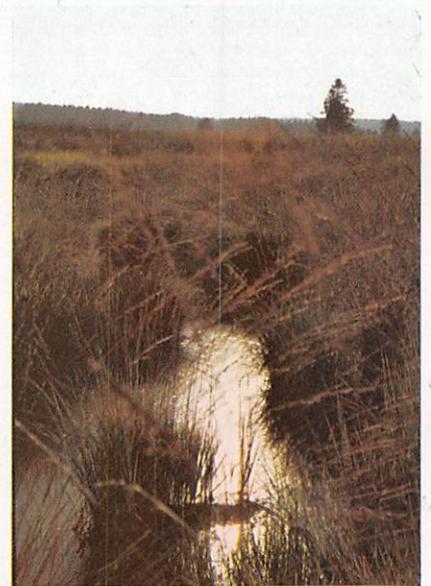


Photo S.I. Spa



Dias Thys

Du 10 au 25 novembre 1979 s'est tenu, à la Gare centrale à Bruxelles, le 30e Salon international des Chemins de fer.

Conviée à participer à cette exposition, la S.N.C.V. y avait installé un stand qui ne passa pas inaperçu.

# ES 1980

## LE MILLENAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE LIEGE



Photo R. Simoens

Lubin» à Spa. Par l'autostrade Bruxelles - Liège - Aix-la-Chapelle (direction Verviers), Spa est atteint si facilement. Spa, station thermale au bord du Wayai, entouré de collines boisées, parmi lesquelles celle de Spaloumont, où se trouve notre maison de vacances, est située dans un des plus beaux paysages de nos Ardennes.

Vous y découvrirez des bois poussant des langues sombres dans le vert clair des pâtures, des haies vives celant des chemins creux et des hauteurs couronnées de forêts. Vous y découvrirez la ville, dans son rayonnement, avec ses hôtels, ses terrasses, son casino, ses monuments édifés à la gloire des eaux, ses rues animées d'une foule de curistes et de villégiateurs.

Pour vos loisirs et distractions, vous y avez l'embarras du choix : des manifestations sportives, artistiques ou folkloriques, vos divertissements favoris, une centaine de promenades balisées dans les bois, des randonnées dans les forêts, les excursions vers les nombreux centres d'attraction des environs, etc. De quoi satisfaire les plus difficiles et les plus exigeants.

**LA S.N.C.V. AU  
30<sup>e</sup> SALON  
INTERNATIONAL DES  
CHEMINS DE FER**



En 1980, le Millénaire de la fondation de la Principauté de Liège sera célébré avec éclat.

Comme toutes les constructions humaines, cette principauté n'est pas née en un jour. Sa formation territoriale a commencé bien avant 980 et s'est achevée bien après cette date.

Mais le 6 janvier 980, Notger, qui avait reçu d'Otton 1er l'investiture de l'évêché de Liège, se fit confirmer, par l'empereur Otton II, toutes les donations faites à Notre-Dame et Saint-Lambert, église mère de l'évêché. Mieux : pour garantir l'immunité attachée à ces donations, Notger fit explicitement reconnaître que lui seul, ou ses agents, y exerceraient les prérogatives du pouvoir public, à l'exclusion des comtes et juges investis par les monarques. Notger ne fut donc pas seulement le reconstruteur de Liège et de sa cathédrale ; il fut également le créateur du «Pays de l'Evêché de Liège», qui devint dans la suite un Etat constitutionnel et représentatif que, durant des siècles, les Liégeois ont considéré comme leur patrie.

Parce qu'elle est l'entité territorialement la plus proche de ce qui était la Principauté de Liège, la Province de Liège, avec ses Bonnes Villes de Huy, Visé, Waremme, Verviers et Liège peut, en conséquence, être légitimement considérée comme l'héritière géographique de celle-ci.

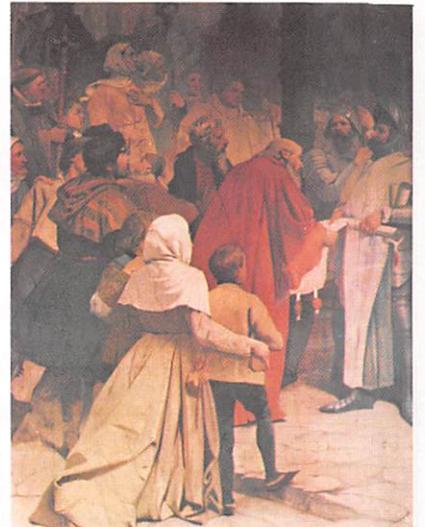
Par ailleurs, il convient de respecter la vérité historique en rendant à la Principauté ses anciens contours et en associant à la commémoration les anciennes Bonnes Villes et leurs provinces respectives, donnant ainsi à la célébration l'allure modestement internationale que lui confère la présence de Maasricht (petite république qui relevait à la fois du Brabant et de Liège), en lui donnant la dimension nationale par la participation de la Province de Limbourg avec les villes et communes flamandes de Tongres, St-Trond, Looz (actuellement Borgloon), Hasselt, Maaseik, Beringen, Bilzen, Herk-de-Stad, Bree, Stockem (actuellement Dilsen), Peer, Hamont (Hamont-Achel), tout en l'ouvrant largement à la Wallonie par les Provinces de Namur, de Luxembourg et du Hainaut avec les villes et communes de Dinant, Ciney, Thuin, Fosses-la-Ville, Couvin, Châtelet et Bouillon.

Un programme de festivités des plus prometteurs a été mis sur pied par l'a.s.b.l. «Millénaire de la Principauté de Liège», placée sous le Haut Patronage de S.A.R. le prince Albert.

En plus des solennités officielles, ce programme comporte notamment plusieurs grandes expositions, des concerts, des représentations théâtrales et cinématographiques, des festivals, des congrès, des conférences, des compétitions sportives, des concours et des animations populaires, la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural et religieux.

Le calendrier de ces diverses manifestations sera publié dans nos prochains numéros.

(C.G.T.)

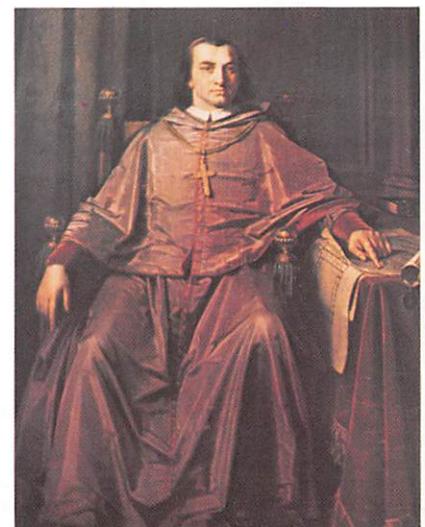


Restitution du Perron Liégeois - 1477 (E. Delperée).



Façade Saint-Lambert et fronton aux armes de Georges-Louis de Berghes.

Le Prince-Evêque Erard de La Marck (B. Vieillevoye).



# LA PAGE FAMILIALE

B. COLLIN  
Diététicienne

## A NOS FOURNEAUX

Nous avons préparé pour vous des menus couvrant toute la semaine. Dans les prochains numéros nous vous donnerons quelques recettes de ces menus.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<i>DINER</i> Salade variée  Truite en papillote  Mousse au café	Potage aux légumes  Blanquette de veau au paprika Riz Yoghourt maigre aux fruits	Potage aux carottes Pile aux fines herbes  Poire	Potage aux tomates Steak de cheval grillé Carottes aux épices  Crème caramel	Toast au fromage Filet de daurade aux champignons  Pomme au four	Potage aux légumes  Steak américain Salade verte Frites  Fruit frais	Pamplemousse farci  Pigeonnet aux petits pois  Iles flottantes
<i>SOUPER</i> Macaroni Sauce tomate  Fruit frais	Salade de légumes avec viande froide  Gâteau de semoule	Pain au thon Fromage blanc aux oranges	Gratin à la florentine  Fruit frais	Rizotto froid  Pudding au pain	Poulet froid  Compote de fruits	Toast hawaïen

(Ligue Belge de cardiologie)

## LE COIN DES JEUNES

1. OUTSERIB
2. RMUELSDAA
3. TIOBE
4. OVNEGRE
5. DNAMLAG

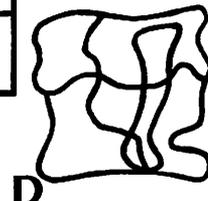
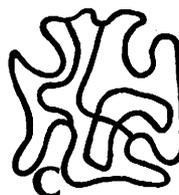
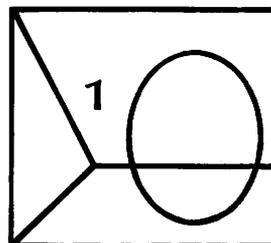
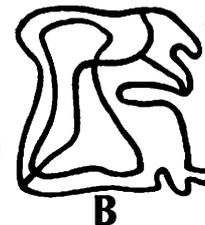
Quelle ligne cache le nom d'un pays d'Europe, dont l'ordre des lettres a été bouleversé ?



1. TEBALTE
2. HEREPC
3. ELOEHCATNAC
4. NORGDA
5. TOBCREH
6. UREMO
7. RAEBODIU

Chaque ligne contient le nom d'un poisson dont l'ordre des lettres a été modifié. Identifiez ces poissons.

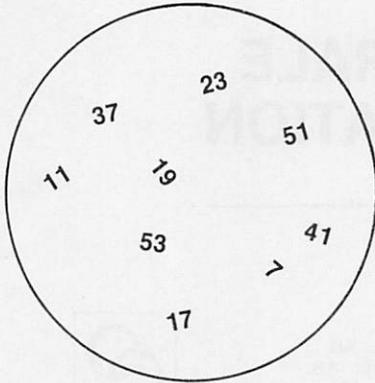
La figure 1 a été déformée. Quel en est le résultat ? A, B, C ou D ?



1. ESNIE
2. ONARGEN
3. NODGERI
4. HRNOE
5. OLRIE
6. MOSME
7. ALPME

Chaque ligne contient le nom d'un fleuve, qui traverse la France, et dont l'ordre des lettres a été changé. Une ligne fait exception. Laquelle ?

Un nombre n'a pas sa place dans le cercle, lequel ?



Vite, envoyez votre réponse à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles.

Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

## RESTER EN BONNE CONDITION !

Les causes principales des maladies de notre civilisation sont :

1. un manque d'exercice physique ;
2. une alimentation trop abondante et trop riche en graisse ;
3. des tensions nerveuses excessives ;
4. un abus de drogues, en particulier de cigarettes, et un usage régulier et excessif d'alcool.

Arrêtons-nous un instant au premier point. Par l'exercice physique, ou au moins par la gymnastique quotidienne, nos muscles, nos tendons, nos articulations gardent leur souplesse et leur force. Cet effort journalier est aussi une forme de prévention des accidents. Mais par l'exercice physique régulier nous fournissons à notre cœur l'entraînement nécessaire pour rester en bonne condition.

Letounov (Russie 1969) a suivi un grand nombre de personnes de 60 à 65 ans, qui, pour la première fois de leur vie, ont commencé un entraînement physique. Chez ces gens il a pu constater les effets bénéfiques suivants :

- une baisse permanente et stable de la tension sanguine ;
- une baisse de cholestérol sanguin ;
- une diminution de la courtesse d'haleine et des douleurs et désagréments au niveau de la région du cœur.

L'entraînement dilate les vaisseaux coronaires du cœur et améliore en même temps la capacité fonctionnelle de ces vaisseaux.

Mais si l'on ne fait pas de sport, que peut-on faire malgré tout pour rester en bonne condition ?

Une bonne promenade, ne fut-ce qu'une demi-heure, est un bienfait pour le cœur, mais aussi pour l'esprit, car une promenade vous aide à sortir de votre cadre quotidien et à rejeter les tensions. Tout en vous promenant, vous brûlez aussi quelques calories excédentaires, et votre ligne s'en trouvera bien.

Lorsque l'on n'a pas le temps «d'aller se promener», l'on peut cependant se rendre à pied chez le boulanger ou le boucher. L'on peut aussi prendre le bus ou le tram un arrêt plus loin, laisser l'ascenseur à ceux qui ne peuvent s'en passer et prendre l'escalier.

On doit essayer chaque jour de faire de la gymnastique, même si on n'a que cinq minutes, en effectuant des mouvements du cou, du dos, des muscles de l'abdomen et des quatre membres. Ces exercices doivent devenir une habitude comme la toilette journalière et cela durant toute la vie.

Dans notre vie de tous les jours, par des moyens simples, nous devons apprendre à mériter notre propre bien-être.

Chacun de nous doit prendre en charge sa propre santé sans trop compter sur les autres ou attendre la solution de la collectivité, aussi bon que le système puisse nous paraître.

Dr. P. DE STOOP,  
Médecin du travail CBMT

**GARDEZ UN POIDS NORMAL**

Si votre poids dépasse la normale de 30 % vous doublez les risques d'accident cardiaque.

**FUMEZ LE MOINS POSSIBLE**

Les grands fumeurs doublent et même triplent leurs possibilités d'accidents coronariens.

**VOYEZ VOTRE MEDECIN REGULIEREMENT**

Lui seul peut contrôler et améliorer votre pression artérielle et vous conseiller au sujet de votre poids, de votre régime et de vos exercices physiques.

# NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



## RECRUTEMENT

### ADMINISTRATION CENTRALE

Brichart J., rédacteur.  
Maiscocq B., rédacteur.  
Schobbens M., docteur en droit, licencié.  
Delloye T., rédacteur.  
Piron J., veilleur de nuit.  
Vallee J.-L., rédacteur.  
Gaspard J.-N., traducteur.

### ANVERS

Bauwens J.-P., cond.-rec. AB.  
Blancaert D., cond.-rec. AB.  
Cannaerts P., cond.-rec. AB.  
Cox J.-C., cond.-rec. AB.  
Creve E., cond.-rec. AB.  
De Vos H., cond.-rec. AB.  
Juchters A., cond.-rec. AB.  
Likens P., cond.-rec. AB.  
Mertens B., ouvrier qualifié.  
Nevelsteen M., cond.-rec. AB.  
Sysmans F., cond.-rec. AB.  
Thienpont E., cond.-rec. AB.  
Van Heynbeeck R., cond.-rec. AB.  
Van Heuckelom R., cond.-rec. AB.  
Vilain D., cond.-rec. AB.  
Wauters A., manœuvre.  
Christiaens M., commis.  
Verbuecken A., commis.  
Boonen M., cond.-rec. AB.  
De Peuter L., cond.-rec. AB.  
Fockaert W., cond.-rec. AB.  
Peeters P., cond.-rec. AB.  
Van den Eynde M., cond.-rec. AB.  
Verheyden P., cond.-rec. AB.

### FLANDRE ORIENTALE

Vosse C., rédacteur.  
De Pauw P., ouvrier qualifié de 1ère classe.

### HAINAUT

Lefevre M.-C., licencié.  
Meunier J., rédacteur.  
Musin M., rédacteur.  
Blanchez W., ouvrier qualifié.  
Brigode J., manœuvre.  
Courtois G., ouvrier qualifié.  
De Boever L., cond.-rec. AB.  
Decot J., cond.-rec. AB.  
Demarbre D., ouvrier qualifié.  
Dierick J.-P., cond.-rec. AB.  
Duquesnoy J., cond.-rec. AB.  
Lallart G., cond.-rec. AB.  
Liebin C., cond.-rec. AB.  
Poitoux C., cond.-rec. AB.  
Scanu G., cond.-rec. AB.  
Wilputte L., cond.-rec. AB.  
Bethume R., commis.  
Gilson M., cond.-rec. AB.  
Henaut F., mécanicien.  
Minique J., mécanicien.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Andre G., cond.-rec. AB.  
Andre J.-M., cond.-rec. AB.  
Delince L., cond.-rec. AB.  
Gillet G., cond.-rec. AB.  
Gridelet E., cond.-rec. AB.  
Heirbrant J., cond.-rec. AB.  
Steingueldoir J.-P., cond.-rec. AB.  
Soupart P., cond.-rec. AB.  
Huwart G., rédacteur.  
Chasseur L., cond.-rec. AB.  
Didion M., cond.-rec. AB.  
Guillaume F., cond.-rec. AB.  
Laminne P., cond.-rec. AB.  
Labaisse J.-L., nettoyeur.  
Leonet P., mécanicien.  
Pirlot J.-L., nettoyeur.  
Renard S., ouvrier qualifié.  
Rossini G., cond.-rec. AB.  
Sandy B., nettoyeur.

### LIEGE

Dantinne P., manœuvre.  
Dethier J.-M., cond.-rec. AB.  
Goffin A., cond.-rec. AB.  
Niessen G., cond.-rec. AB.  
Scheen C., cond.-rec. AB.  
Sterkendries A., cond.-rec. AB.  
Swaans A., cond.-rec. AB.  
Van Emelen F., cond.-rec. AB.  
Defresne F., cond.-rec. AB.  
Dupont J., mécanicien.  
Labbe L., cond.-rec. AB.  
Meyers A., cond.-rec. AB.

### BRABANT

Bastien M., rédacteur.  
Van Coppenolle D., rédacteur.  
Apelbaum D., cond.-rec. AB.  
Beeckmans G., cond.-rec. AB.  
Cornelis R., cond.-rec. AB.  
De Duffeleer R., cond.-rec. AB.  
Detrel F., cond.-rec. AB.  
Dewaele G., cond.-rec. AB.  
Exelmans F., manœuvre.  
Lafruit L., cond.-rec. AB.  
Leuckx J., cond.-rec. AB.  
Massage M., ouvrier qualifié.  
Saccasyn D., cond.-rec. AB.  
Van Haute M., cond.-rec. AB.  
Van Hoeymissen D., cond.-rec. AB.  
Vankerckhoven I., cond.-rec. AB.  
Verstappen J.-P., cond.-rec. AB.  
Pasteyns M., commis.  
Bogaerts M., cond.-rec. AB.  
Borremans M., cond.-rec. AB.  
Colette M., cond.-rec. AB.  
De Nutte L., peintre.  
Gellens E., cond.-rec. AB.  
Hermans E., cond.-rec. AB.  
Lobert J., cond.-rec. AB.  
Mathieu B., cond.-rec. AB.  
Noe E., cond.-rec. AB.  
Sterckx C., tôleier.  
Van Gelderen J., cond.-rec. AB.  
Van Hemelrijck F., cond.-rec. AB.  
Wargnies C., électricien.  
Willemyns G., cond.-rec. AB.  
Willame P., cond.-rec. AB.

### LIMBOURG

Achten J., cond.-rec. AB.  
Daenen B., cond.-rec. AB.  
Dirx J., cond.-rec. AB.  
Gielen J., ouvrier qualifié.  
Goffings L., ouvrier qualifié.  
Jacquemijn H., ouvrier qualifié.  
Lemmens L., cond.-rec. AB.  
Myny R., cond.-rec. AB.  
Vandersmissen, cond.-rec. AB.  
Groutars F., cond.-rec. AB.  
Hendrickx D., ouvrier qualifié.  
Sporen E., cond.-rec. AB.  
Soors H., cond.-rec. AB.  
Wouters L., cond.-rec. AB.  
Bollen C., commis.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Bedeur B., manœuvre.  
Goes J., ouvrier qualifié.  
Vandooren, cond.-rec. AB.  
Debleecker P., ouvrier qualifié.  
Van Rickstal H., ouvrier qualifié.  
Vergaerde E., ouvrier qualifié.



## MUTATIONS

### ADMINISTRATION CENTRALE

Decraene D., rédacteur.  
Crombeen A., sous-chef de bureau.  
Pauli K., commis d'exploitation.  
Verheyen Y., rédacteur.

### FLANDRE ORIENTALE

Dakhlaoui D., cond.-rec. AB.  
Deceuninck M., rédacteur.

### HAINAUT

Dandois M., commis.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Hanoteau E., cond.-rec. AB.

### BRABANT

Van Poucke W., rédacteur technique.

### LIMBOURG

Cenens J., cond.-rec. AB.  
Sweygiers M., cond.-rec. AB.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Vermeesch W., contrôleur.



## MARIAGES

### FLANDRE ORIENTALE

Sey A. et Huys K.  
Bauters M. et De Neve M.  
Vyvey G. et Dehondt K.  
Messiaen J. et Devreker A.  
De Coessemaker M. et Daemers D.

### HAINAUT

Persiel G. et Drugnand N.  
Haudez D. et Provoost M.-C.  
Tubiermont L. et Bonnechere G.  
Cataldo F. et Diliberto S.  
Verhaege C. et Gilles Y.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Colignon P. et Preillon C.  
Camus F. et Darville M.  
Wilmotte R. et Goffin C.

### BRABANT

Van Cappellen J. et Cogneau F.  
Lefevre R. et Bousman A.  
Storms T. et Van Horebeek M.  
Noël G. et Maescalck M.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Snick P. et Vanhee C.  
Debuschere E. et Rubben M.



## NAISSANCES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Miguel chez Daese W. (Bruges)  
Florent chez Istace J.-P.  
(Mont-St.-Guibert)  
Maarten chez Vanhove P. (Anvers)

### ANVERS

Bart chez Raes A. (Aartselaar)  
Kevin chez Jansen R. (Brasschaat)  
Jean chez Bruggeman J.  
(Brasschaat)  
Dieter chez Meeus F. (Hoboken)

### FLANDRE ORIENTALE

Frederik chez De Vos D.  
(Zwijnaarde)  
Jürgen chez Van Loo P.  
(St.-Amandsberg)  
Jody chez De Proost J. (Evergem)  
Francesca chez Dhondt D.  
(St.-Maartens-Latem)  
Kizi chez Ysewijn H. (St.-Nicolas)

**HAINAUT**

Rodolphe chez Van Waesberghe P. (Ressaix)  
 Jessica chez Devos A. (Boussu)  
 Stéphanie chez Lössignol A. (Cuesmes)  
 Martine chez Lejeune J.-L. (Dour)  
 Michaël chez Masquelier J. (Souvret)  
 Cathérine chez Masquelier J. (Souvret)  
 Magali chez Thys F. (Wasmuël)  
 Leslie chez Chevalier G. (Havré)  
 Jessica chez Hector E. (Anderlues)  
 Michaël chez Lowyck A. (Goutroux)  
 Dimitri chez Spitaels B. (Buvrinnes)  
 Jean-Claude chez Lamoline L. (Havré)

Sébastien chez Eeckhout G. (Tournai)  
 Stéphane chez Sacre Y. (Gilly)  
 Jérôme chez Drugmand C. (Chapelle-lez-Herlaimont)  
 Montgomery chez Van Boxtaël M. (Pont-à-Celles)  
 Déborah chez Dhainaut J.-P. (Hornu)  
 Laëticia chez Goret M. (St.-Vaast)  
 Myriam chez Houdart R. (Nivelles)  
 Delphine chez Plomteux A. (Mont-sur-Marchienne)  
 Christian chez Delaive M.-R. (Marcinelle)

**NAMUR-LUXEMBOURG**

Cindy chez Dopagne J.-L. (St.-Servais)  
 Cedric chez Clarenne M. (Natoye)  
 Cedric chez Fromont J. (Freux)  
 Timothée chez Burnay C. (Assesse)  
 Ingrid chez Degotte J.-Cl. (Wanze)  
 Dimitri chez Chauvaux J.-Cl. (Walcourt)

**LIEGE**

David chez Lebeau M. (Faimes)  
 Frederic chez Dessart G. (Flemalle)  
 Marc chez Puts J. (Liège)  
 Evelyne chez Conard G. (Visé)  
 Christophe chez Bertrand P. (St.-Nicolas)  
 Evelyne chez Herze A. (Beyne-Heusay)

**BRABANT**

Heidi chez Predom A. (Buizingen)  
 Bjorn chez D'Handschooter J.-P. (Uccle)  
 Sam chez Vijvermans G. (Anderlecht)  
 Gunther chez Crabbe H. (Kessel-Lo)  
 Vanessa chez Beaumont J. (Schaerbeek)  
 Michael et Laetitia chez Simonis C. (Forest)  
 Sandra chez Cools H. (Gooik)  
 Sven chez Timmermans J. (Tielt-Winge)  
 Cecile chez Laurent C. (Chapelle-lez-Herlaimont)  
 Ann chez Van der Auwera A. (Haacht)  
 David chez Kools P. (Wondelgem)  
 Sofie chez Jacob G. (Alost)  
 Gregory chez Herzezeel C. (St.-Pieters-Leeuw)  
 Hilde chez Cobbaut L. (Schoonaarde)

**LIMBOURG**

Tanja chez Bijloos A. (St.-Trond)  
 Jeroen chez Bollen V. (Hasselt)  
 Wim chez Put F. (Beringen)  
 Erwin chez Peeters R. (Hasselt)

**FLANDRE OCCIDENTALE**

Stefaan chez Goudeseune R. (Ypres)  
 Vicky chez Helmoortel R. (Ostende)  
 Annelies chez Proot D. (Knokke-Heist)

Jaimy chez Meeuws L. (Oostkamp)  
 Evelyne chez Verslype J. (Bruges)  
 Kristof chez Doom R. (Beerst)  
 Wendy chez Gadeyne L. (Courtrai)  
 Sylvie chez Sryn W. (Dixmude)  
 Andy chez Sinnesael C. (Leke)  
 Anja chez Retsin J. (Ichtegem)  
 Bart chez Vandecapelle G. (Vladslo)  
 Nancy chez Van Daele G. (Ostende)



**RETRAITES**

Années de service

**ANVERS**

De Vos A., cond.-rec. AB 33  
 Dielen F., cond.-rec. AB 26  
 Geraerts P., cond.-rec. AB 37  
 Van Rompaey J., cond.-rec. AB 27  
 Cuypers P., cond.-rec. AB 39  
 Henderickx L., cond.-rec. AB 35  
 Van den Bogaert J., cond.-rec. AB 37

**FLANDRE-OCCIDENTALE**

Van Hecke L., ouvr. d'élite 37

**HAINAUT**

Descamps J., receveur 33  
 Vandeuken A., brigadier 34  
 Buisseret J., piocheur 14  
 Estievenart J., sous-chef de bureau 42  
 Hautman F., ouvrier qualifié de 1ère cl. 37  
 Seffers W., cond.-rec. AB 35

**NAMUR-LUXEMBOURG**

Choukart J., 1er ouvrier d'élite 34  
 Lallemand A., ouvrier qualifié 27

**LIEGE**

Coupienne C., cond.-rec. AB 31  
 Grégoire N., ouvrier qualifié de 1ère cl. 34  
 Vanoppen H., commis 36  
 Jonas J., cond.-rec. AB 39  
 Langenacken A., conduct. él. 21  
 Pasquet H., chef de mouvement de 1ère cl. 39  
 Soetewey A., ouvrier qualifié 32

**BRABANT**

Beylemans G., cond.-rec. AB 25  
 Clinckx J., cond.-rec. AB 39  
 De Dacker R., ouvrier spécialisé 34  
 Matthys C., cond.-rec. AB 32  
 Roelants F., rédacteur sélect 39  
 Smets E., cond.-rec. AB 39  
 Willems F., 1er contrôleur 37  
 Boucher A., cond.-rec. AB 21  
 Lamber E., cond.-rec. AB 38  
 Laroy F., cond.-rec. AB 38  
 Roobaert J., 1er ouvrier qualifié 39  
 Stiens L., ouvrier qualifié 38

**LIMBOURG**

Vandevorst J., cond.-rec. AB 34

**FLANDRE-OCCIDENTALE**

Peers A., cond.-rec. AB 37  
 Pille J., cond.-rec. AB 32  
 Voet R., cond.-rec. AB 37  
 Blanckaert C., paveur 30

**LES LONGUES CARRIERES**



A. Peers  
 du 7- 9-1942  
 au 4-11-1979



J. Clinckx  
 du 7- 3-1941  
 au 31-10-1979



M. De Samblancx  
 du 1- 8-1933  
 au 2- 5-1977



R. Beuriot  
 du 30- 3-1942  
 au 31- 7-1979



J. Zagers  
 du 3- 2-1941  
 au 2- 9-1979



R. Van Bakel  
 du 18- 6-1937  
 au 30-11-1976



A. Bazin  
 du 16- 6-1942  
 au 30- 9-1979



E. Kinoo  
 du 31- 5-1942  
 au 30-11-1976



P. Vansina  
 du 5-12-1941  
 au 14-10-1979



J. Caens  
 du 23- 3-1945  
 au 30- 9-1979



F. Bruyndonckx  
 du 22- 1-1941  
 au 22- 4-1979



H. Thiron  
 du 9- 3-1945  
 au 14-10-1979

**NECROLOGIE**

Nos «Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

**AGENTS EN SERVICE**

**HAINAUT**  
 Chevalier J., cond.-rec. AB 46

**NAMUR-LUXEMBOURG**  
 Brosse J., cond.-rec. AB 59

**ALLOCATAIRES**  
 C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.-  
 C.A.S.-C.C.T.

**ANVERS**  
 De Backer A., cond.-rec. AB 63  
 Crabbé G., brigadier 75  
 Wauters J., conduct. électr. 79  
 Hendrickx J., conduct. électr. 78  
 Willems H., ouvrier qualifié de 1ère cl. 63  
 Hofkens L., cond.-rec. AB 70  
 Quiryens J., ouvrier qualifié de 1ère cl. 87  
 Gyles J., brigadier 71

**FLANDRE ORIENTALE**  
 Vandamme J., contremaître de 1ère cl. 76  
 De Meuleneire G., cond.-rec. AB 80  
 De Wilde G., ouvrier qualifié de 1ère cl. 79  
 Le Loup R., cond.-rec. AB 69  
 Ryckebusch H., conduct. électr. 88

**HAINAUT**  
 Delinte G., brigadier 74  
 Thauvoye V., receveur 58  
 Godin L., conduct. électr. 59  
 De Meester J., manœuvre-receveur 79  
 Herbecq E., ouvrier d'élite 75  
 Mons R., contrôleur 58  
 Decamps P., chef de service de 2e cl. 73  
 Berting P., conducteur AB 61

**NAMUR-LUXEMBOURG**  
 Giminne L., conducteur AR 76

**LIEGE**  
 Steens H., ouvrier qualifié 77  
 Simonis J., conducteur AB 52  
 Ferette E., conduct. électr. 78

**BRABANT**  
 Frederickx G., 1er ouvrier d'élite 60  
 Van den Hoof G., chef de service de 1ère cl. 81  
 Nackaerts G., brigadier 64  
 Kamers G., 1er ouvrier d'élite 67  
 Cammaerts J., brigadier 71

**LIMBOURG**  
 Nijs M., chef école de conduite 59  
 Wijnen T., conducteur AR 84

**FLANDRE OCCIDENTALE**  
 Cappelle A., cond.-rec. AB 70  
 Boone A., ouvrier qualifié 73  
 Vandendriessche J., ouvrier qual. de 1ère cl. 89  
 Beele H., freineur 87

# DES RETRAITES BIEN MERITEES

## M. F. ROELANTS, rédacteur sélectionné

Engagé le 16.8.1940, en qualité de commis, M. Frans Roelants fut affecté au Service des Abonnements, où il finira sa carrière en qualité de rédacteur sélectionné.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une retraite heureuse bien méritée après 39 années de bons et loyaux services.

\*

## M. F. WILLEMS, premier contrôleur

M. Frans Willems entra en service comme conducteur au dépôt d'Aarschot, le 26.9.1942. Le 16.1.1944, il fut muté à Louvain, où il fut nommé successivement contrôleur et premier contrôleur.

M. Willems était apprécié pour son intégrité et sa serviabilité.

Nos vœux les meilleurs pour une longue et heureuse retraite accompagnent M. Willems et son épouse.

\*

## M. V. NIEUWELING, premier contrôleur

M. Victor Nieuweling commença sa carrière comme aiguilleur au dépôt de Louvain. Il devint receveur puis conducteur-receveur AB. Préposé au dépôt de Tielt-Winge en 1962, il fut nommé contrôleur et premier contrôleur au dépôt de Louvain.



Nous formons des vœux pour qu'il puisse jouir d'une heureuse et paisible retraite.

## MME Y. GEZELS, rédacteur

Mme Yvonne Gezels-Stevens, entrée en service au Groupe de Bruxelles le 11.12.1942, en qualité de commis, fut mutée à l'Administration centrale le 1.1.1959.

Début 1961, elle fut affectée au Service des Assurances, où, nommée rédacteur en 1962, elle resta jusqu'à la fin de sa carrière.



Elle eut des relations de bonne camaraderie avec ses collègues et fit toujours preuve d'application dans l'accomplissement des tâches qui lui étaient confiées.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

\*

## Mlle ESTIEVENART, sous-chef de bureau

Entrée à la S.N.C.V. le 1er juin 1937, Mlle Estievenart devint responsable du service de la dactylographie dès juin 1945.

Nommée rédacteur principal le 1er juin 1960, elle fut promue sous-chef de bureau le 1.7.1967.



Au cours d'une cérémonie intime à laquelle assistaient tous les appointés de la Direction ainsi qu'une délégation des dépôts et des retraités de Mons et de Tournai, il lui fut rendu hommage pour sa compétence, son dé-

vouement et sa parfaite discrétion.

Nous lui souhaitons de jouir d'une heureuse retraite et de pouvoir se consacrer longtemps encore à ses loisirs préférés.

\*

## M. H. PASQUET, chef de mouvement de 1ère classe

Entré aux Vicinaux, le 27.1.1941 comme percep-teur-conducteur de tram au dépôt d'Oreye, M. Pasquet devint conducteur-receveur d'autobus au même dépôt.



Nommé contrôleur le 1.1.1964, il fut promu chef de mouvement de 2e classe, au dépôt de Liège Saint-Gilles, le 1.1.1966. Après un bref passage au bureau administratif du Mouvement, où il s'occupa des services spéciaux, il reprit son ancienne fonction et fut promu chef de mouvement de 1ère classe le 1.4.1976.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

\*

## M. H. VANOPPEN, commis

M. Henri Vanoppen est entré à la Société le 22.11.1941, comme receveur au dépôt de Liège St-Gilles. Il passa à l'atelier le 25.5.1955 en qualité de mécanicien.

A partir du 1.8.1970 il occupa un poste de commis au bureau de l'atelier.



Nous lui présentons nos vœux pour une agréable retraite.

## UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

Si vous voulez vous changer les idées, pourquoi n'assisterez-vous pas à l'une ou l'autre des manifestations ci-après ?

13 - 18 mars - Arlon 12e Salon du Jardin et des Vacances.

15 - 23 mars - Courtrai Aux Halles: «Santé 80» (une vie saine; journées d'information).

15 - 30 mars - Liège Foire commerciale - Printemps 80.

16 mars - Fosses-la-Ville Cortège carnavalesque avec les «Chinels».

16 mars - Hasselt Cortège carnavalesque international (à 14 h).

16 mars - Stavelot Grand carnaval avec les «Blancs Mous-sis».

16 mars - Visé Carnaval international «Des Oies».

16 et 17 mars - La Louvière Manifestations carnavalesques: le 17, grand cortège à 15 h; à 19 h, ronde et feu d'artifice.

23 mars - Mons Grand Marché aux Fleurs de Messines.

5, 6 et 7 avril - Dixmude Foire commerciale.

6 avril - Fleurus Cavalcade de Pâques.

6 avril - Houffalize Cortège folklorique (14 h).

6 avril - Manage Carnaval et cavalcade de Pâques.

6 et 7 avril - Kruishoutem «Fêtes de l'œuf d'or».

19 - 27 avril - Gand Florales gantoises.

28 avril - Vilvorde 128e concours agricole national (de 10 à 14 h).

30 avril - Hasselt Fête folklorique du 1e mai (à 19 h).

M. Henrard, Directeur général, prononçant son allocution.



# REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

## administration centrale

Comme le veut la coutume, la cérémonie de remise de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et de décorations civiques pour 35 ou 25 années de service a eu lieu le 2 janvier 1980.

M. le Directeur général, entouré de MM. les directeurs, congratula les décorés et présenta à tous les membres du personnel et à leurs familles ses vœux les meilleurs pour 1980.

Il souligna dans son allocution que le renforcement des services d'exploitation tant dans les Groupes qu' à l'Administration centrale se terminera cette année et que la prise en ordinateur des données techniques va nous fournir les moyens de mieux définir les types d'autobus à utiliser ainsi que les chartes d'entretien à appliquer. D'autre part, toutes les dispositions ont été prises pour répondre, dans la mesure de nos possibilités, à une demande accrue de transports en commun, pouvant résulter d'une éventuelle crise d'énergie. Il se félicita enfin de pouvoir compter sur une très bonne équipe pour réaliser ses objectifs et ne douta pas que chacun, à son niveau, lui apportera son aide.

Il procéda ensuite à la remise des bijoux et des diplômes.

Un vin d'honneur clôtura la cérémonie.

### ORDRES NATIONAUX

#### Commandeur

#### Ordre de Léopold II

M. Pourveur G., directeur.

#### Officier

#### Ordre de la Couronne

M. Van Wesemael H., inspecteur en chef.

#### Chevalier

#### Ordre de la Couronne

MM.

Collin C., inspecteur technique.

Fontaine J., chef de bureau.

De Muynck F., chef de bureau.

Brigou J., inspecteur.

Claeys J., moniteur d'organisation.

Cuvelier P., sous-chef de bureau.

Pirson E., sous-chef de bureau.

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère classe

MM.

Neyens J., inspecteur principal.

Merle R., chef de bureau (à titre posthume).

Barette E., chef de bureau.

Willette A., sous-chef contrôleur.

#### Croix civique de 2e classe

M. Bogaerts J., rédacteur.

Mlle Lauwereys M., premier commis.

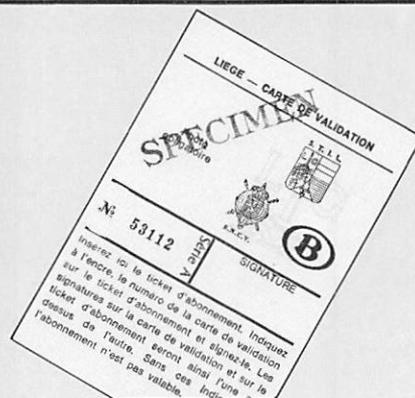
#### Médaille civique de 1ère classe

M. Smets F., ouvrier (à titre posthume).



Le groupe des décorés.

## Les Abonnements URBAINS



Dans notre numéro de septembre-octobre 1979, nous avons consacré un article aux avantages des abonnements mixtes S.N.C.B. - S.N.C.V.

Ces dernières années, de multiples facilités furent créées pour les usagers des transports en commun dans les centres urbains.

Certaines mesures avaient déjà été prises pour unifier le prix des billets des **voyageurs ordinaires** à l'intérieur des zones urbaines des S.T.I. (Sociétés de Transports Intercommunaux) et de la S.N.C.V. A Bruxelles, les voyageurs ordinaires peuvent même se déplacer en correspondance avec les véhicules de la S.N.C.V. et de la S.T.I.B. (Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles), en accompagnant les billets ou les cartes de voyages de l'une ou de l'autre société, de billets de transit gratuits.

En ce qui concerne les **voyageurs abonnés**, l'arrêté ministériel du 27 octobre 1970 a approuvé la délivrance d'abonnements M.T.B. (Métro - Tram ou Train - Bus), valables pour un nombre illimité de voyages sur les réseaux urbains de la S.T.I.B. et de la S.N.C.V., ainsi qu'entre les gares de l'agglomération Bruxelloise de la S.N.C.B. Ces abonnements peuvent être souscrits pour une semaine, pour un mois calendrier ou pour 12 mois calendrier.

Lors de l'augmentation des tarifs au 1er juillet 1976, le bénéfice des abonnements urbains (type M.T.B.), délivrés pour 1 ou 12

mois, a été étendu aux quatre autres agglomérations, soit Anvers (M.I.V.A.), Charleroi (S.T.I.C.), Gand (M.I.V.G.) et Liège (S.T.I.L.) A Liège et à Charleroi, il existe également un abonnement urbain général, valable sur tout le réseau de la S.T.I.L. et de la S.T.I.C., mais exclusivement valable en zone urbaine sur le réseau de la S.N.C.V.

L'année 1976 voyait également l'instauration d'un **abonnement scolaire** «Réseau S.N.C.V.», valable sur toute l'étendue d'une zone urbaine déterminée de la S.N.C.V. à Alost, Anvers, Arlon, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Courtrai, Gand, Genk, Hasselt, La Louvière, Liège, Louvain, Malines, Menin, Mons, Mouscron, Namur, Ostende, Roulers, St-Nicolas, Tirlemont, Tournai et Turnhout. Ces abonnements peuvent être obtenus pour la durée annuelle des cours ou pour un trimestre scolaire.

Enfin, depuis l'augmentation des tarifs au 1er septembre 1977, des **abonnements ordinaires** «Réseau S.N.C.V.» peuvent également être obtenus pour 1 ou 12 mois calendrier dans les villes susdites, sauf à Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand et Liège, où existaient déjà des abonnements du type M.T.B.

Les mesures tarifaires que nous venons d'énumérer favorisent sans aucun doute l'utilisation des transports en commun dans nos villes, facilitant ainsi la circulation urbaine, diminuant la consommation d'énergie et améliorant notre environnement.



### NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Comme chaque année, à pareille époque, le moment est venu de rappeler aux pensionnés et à leur épouse ayant 50 ou 60 ans de mariage, en 1980, qu'ils peuvent bénéficier d'un séjour gratuit d'une semaine dans une de nos maisons de vacances, soit à «Zonnebloem», à Nieupoort, soit à «Annette et Lubin», à Spa.

Ce séjour gratuit leur est accordé pendant une des périodes ci-après :

#### Zonnebloem :

du samedi 10 mai au samedi 28 juin ;  
du samedi 23 août au samedi 13 septembre.

#### Annette et Lubin :

du samedi 24 mai au samedi 12 juillet ;  
du samedi 23 août au samedi 6 septembre.

Les jubilaires qui désirent jouir de l'avantage prévu en leur faveur doivent introduire une demande écrite au Service social de la S.N.C.V., 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles, avant le 15 avril 1980. Cette demande doit mentionner la maison de vacances et la semaine choisies.



C'est ainsi depuis l'augmentation du prix de l'essence !

## FLANDRE ORIENTALE

# 1000 jours

## sans accident de l'équipe n° 2

L'équipe n° 2 de Flandre orientale, à savoir le Mouvement de Hamme-Rupelmonde, a fêté ses 1.000 jours sans accident le 10 novembre 1979, dans notre maison de vacances «Zon-nebloem» à Nieuport.

La cérémonie, rehaussée de la présence de M. Storme, Président du Conseil d'Administration de la Société, se déroula dans la meilleure ambiance et restera encore longtemps dans la mémoire de l'assistance.



M. Storme, Président du Conseil d'Administration, félicite le personnel.



Les invités.

## ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

### ANVERS

**Tjalkstraat :** Jeursen P. (sac à main + 2.000 F).

**Turnhout :** Van der Steen H. (portefeuille + 1.524 F), Sneyers J. (portefeuille + 731 F).

### FLANDRE ORIENTALE

**Destelbergen :** Vermeire A. (2.367 F), Vercruyssen R. (3.300 F), Watthe R. (500 F), De Cock R. (1.027 F).

**Hamme :** Danys R. (5.913 F).

**Saint-Nicolas :** Poppe M. (8.520 F + carnet de chèques).

### HAINAUT

**Chatelet :** Desmet C. (porte-monnaie + 7.201 F), Vandeput A. (sac de dame + 628 F).

**La Louvière :** Hannotier Y. (portefeuille + 1.650 F), Schram J. (portefeuille + 760 F), Lorenzonetto R. (portefeuille + 840 F), Staquet G. (sacochette + 1.580 F), Debast J.L. (portefeuille + 2.170 F).

**Mons :** Chevalier S. (sac de dame + 1.418 F + 3 dollars), Beernaert R. (porte-monnaie + 1.663 F), Masson J. (portefeuille + 1.450 F + 10 marks + documents).

**Tournai :** Crabbe C. (porte-monnaie + 822 F), Demay C. (portefeuille + 245 F + abonnement).

### NAMUR-LUXEMBOURG

**Namur :** Bertholet J. (portefeuille + 2.365 F), Gengoux J.M. (portefeuille + 1.055 F), Grogard A. (porte-monnaie + 650 F), Hilbert J. (500 F), Pene S. (sac de dame + 4.000 F + documents), Steingueldoir (portefeuille + 780 F + documents), Vincent R. (sac de dame + portefeuille + 500 F + documents), Mathias R. (portefeuille + 640 F + documents), Voue F. (portefeuille + 1.000 F + documents).

### LIEGE

**Bressoux :** Pierre (1.100 F).

**Eupen :** Teller (4.200 F).

**Omal :** Pasteels V. (500 F), Heine (8.786 F), Jehoulet J.C. (8.190 F).

**Oreye :** Vandeborne (500 F).

**Rocourt :** Distexhe (533 F).

**Warzée :** Frere (6.860 F), Dumont (2.380 F).

### BRABANT

**Anderlecht :** De Blick H. (portefeuille + 1.200 F).

**Asse :** De Witte P. (porte-monnaie + 700 F).

**Lasne :** Roch P. (portefeuille + 200 F.F. + 700 F), Roch P. (portefeuille + 1.155 F).

**Leerbeek :** Vanderroot A. (portefeuille + 1.128 F), Segers J. (portefeuille + 1.150 F).

**Louvain :** Bruyninckx P. (portefeuille + 1.550 F).

**Tielt-Winge :** Bollaerts F. (portefeuille + 5.800 F).

### LIMBOURG

**Genk :** Vankevelaer J. (portefeuille + 587 F), Nalepka M. (réveil él. + boîte de peinture), Opdecamp J. (montre de dame).

**Hasselt :** Bijmens J. (portefeuille + 1.545 F).

**Koersel :** Bortels R. (portefeuille + 1.000 F).

**Lanaken :** Castermans G. (porte-monnaie + 1.260 F), Gilissen M. (portefeuille + 250 florins + carte de banque).

**Saint-Trond :** Termonia E. (portefeuille + 310 F), Wouters F. (portefeuille + 640 F), Menten G. (portefeuille + 1.500 F).

**Tessenderlo :** Ramaekers R. (portefeuille + abonnement + 408 F), Voordeckers J. (montre-bracelet), Volders G. (montre-bracelet).

**Tongres :** Poelmans H. (sac à main + 35.000 F).

### FLANDRE OCCIDENTALE

**Assebroek :** Inghelbrecht J. (sac à main + 8.800 F), Puype F. (sac à main + 826 F).

**Courtrai :** Verfaellie M. (porte-monnaie + 3.000 F), Ameye C. (montre de dame).

**Knokke :** Danneels L. (porte-monnaie + 523 F), Peel D. (montre de dame), Vandenberghe R. (montre de dame).

**Ostende :** Mylle G. (portefeuille + 8.202 F), Poorteman L. (portefeuille + 1.020 F), Vanhooren A. (serviette).

## SOMMAIRE N° 204 JANVIER-FEVRIER 1980

Des «CITY-BUS» pour la S.N.C.V.	2
Et si le bonheur était le travail	3
La révolution belge de 1830	4
Championnat cycliste vicinal	5
Floralies gantoises 1980	6
Vacances 1980	6
Le millénaire de la principauté de Liège	7
La page familiale	8
Personalia	10
Des retraites bien méritées	12
Remise de distinctions honorifiques	13
Noces d'or et de diamant	14
Les abonnements urbains	14
1000 jours sans accident	15
Actes de probité	15

*Photo de la couverture :*

*Prestation de serment de S.M. Léopold I - 21 juillet 1831*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 -  
1040 Bruxelles.*



*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*